

■ **Kranken- und Unfallkasse Universa (Caisse-maladie et accidents Universa)**, précédem. à Bern, assurer ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de la maternité, des accidents, de l'invalidité et du décès, fondation (FOSC no 27 du 08. 02. 2002, p. 3). Statuts initiaux du 28. 09. 1988 modifiés le 10. 07. 2000. Modification de l'acte de fondation: 15. 04. 2002. Nouveau nom: **Caisse-maladie et accidents Universa**. Nouveau siège: Martigny. Nouvelle adresse: c/o Groupe Mutuel, Rue du Nord 5, 1920 Martigny. Nouvelle adresse administrative: adresse administrative radiée. Nouveau but: la fondation a pour but d'assurer ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de la maternité, des accidents, de l'invalidité et du décès, conformément aux conditions d'assurance adoptées par le conseil de fondation. La fondation peut offrir des prestations de service complémentaires dans le domaine de la santé et de l'assurance sociale; elle peut également proposer en tant qu'intermédiaire des assurances complémentaires ou autres émanant d'autres assureurs. Elle peut notamment : conclure avec des institutions ou autorités des conventions ou contrats d'assurance pouvant déroger si nécessaire au présents statuts et aux conditions d'assurance; conclure des accords de collaboration avec d'autres assureurs; conclure des contrats de réassurance pour tout ou partie des prestations prévues dans ses différentes catégories d'assurance; s'affilier à des fédérations d'assureurs-maladie; accepter par voie de fusion les affiliés d'un autre assureur-maladie; adhérer à des organisations, y participer, en fonder elle-même, soutenir ces organisations ou collaborer avec elles. Autorité de surveillance: Office fédéral des assurances sociales (OFAS), à Berne. Organisation: conseil de fondation de 5 à 7 membres et organe de révision. Personnes et signatures radiées: Magnin, François, de Genève, à Mont-sur-Lausanne (Mont-sur-Lausanne,Le), président, avec signature collective à deux; Philippoz, Jean, de Leytron, à Leytron, vice-président, avec signature collective à deux. Inscription ou modification de personnes: Piasenta, Pierre-Angel, de Salvan, à Salvan, membre, avec signature collective à deux [comme précédemment]; Revaz, Pierre-Marcel, de Salvan, à Vétroz, président, avec signature collective à deux [précédemment: secrétaire]; Overney, Daniel, de Charmey, à Vétroz, vice-président, avec signature collective à deux [précédemment: membre]; Mariethoz, Philippe, de Nendaz, à Nendaz, secrétaire, avec signature collective à deux [précédemment: membre]; Abbet, Jean-Marie, de Vollèges, à Vollèges, membre, avec signature collective à deux [précédemment: sans fonction inscrite, avec procuration collective à deux].

Journal no 650 du 11.07.2002

(00564770 / CH-035.7.029.964-3)